

Publications. Claire Chatelain

- Ouvrage :

Chronique d'une ascension sociale. Exercice de la parenté chez de grands officiers parisiens (XVI^e-XVII^e siècles), éditions de l'EHESS, 2009. Voir résumé de cet ouvrage en annexe et suite du présent fichier.

- Ouvrage collectif :

Plaidoyers judiciaires et usages de l'Etat (XVIIe-XIXe siècles), éd. avec Inés Gómez González, Paris, Classiques Garnier, 2025. n° ISBN : 978-2-406-17894-1 [ouvrage issu du projet JAEE].

- Articles et chapitres de livres publiés :

- «Etre athée au XVI^e siècle ?», *Historiens et géographes*, N° spécial, N° 341, oct. 1993, pp. 137-141.
Y avait-il des athées au XVI^e et au début du XVII^e siècle ? Dans un ouvrage célèbre, L. Febvre avait répondu à cette question par la négative. Cependant, on peut dans cette périodes déceler l'apparition d'attitudes liées aux mouvements intellectuels de l'époque, mais aussi définies par rapport au durcissement dogmatique des nouvelles confessions chrétiennes. Même si l'accusation d'"athéisme" demeure encore très largement une facilité rhétorique, il y a là quelques lointains prodromes de ce contre quoi Pascal luttera.

- (1*) « L'inventaire du quotidien: le papier-journal d'un marchand angevin et de sa famille au XVII^e siècle », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 47-3, juillet-sept. 2000, pp. 429-457.
Le livre de raison (1612-1662) inédit d'un officier moyen, marchand de vin à Montreuil-Bellay et de sa femme, constitue un objet de mémoire domestique à multiples dimensions : mémoire des affaires dans l'épaisseur du quotidien et d'un micro-circuit économique, mémoire d'un couple prenant son indépendance et fondant une famille (selon les usages de la coutume d'Anjou), chronique d'un réseau de pouvoirs très territorialisés, où rapports politiques et religieux, fortement intriqués, se modifient lentement. La maîtrise de l'écriture construit ici une identité familiale forte.

- «A la conquête du Mur (de Berlin)», *Le Mur, lieu d'expression*, Journées d'Automne de la Société Française de Psychopathologie de l'Expression (28, 29/11/1998), actes publiés par la *Revue de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, mars 2003, n° 64, pp. 19-21.

Comment raconter un événement très contemporain, complexe, comprenant une telle charge symbolique -la chute d'un système rigide, militarisé, celui de la RDA- qui devait entraîner, comme dans un jeu de dominos, l'effondrement des démocraties populaires ? En s'aidant de la réflexion de D. Winnicott sur la fonction des "murs de Berlin" et du récit biblique de la chute du mur de Jéricho comme "métatexte", s'ouvre la possibilité de distribuer des "rôles" aux différents protagonistes de ces folles journées en une dramaturgie qui, un instant hors de l'Histoire, forma un événement clef de la fin du XX^e siècle.

- (2) «Réseaux familiaux et marchés protégés de biens fonciers : la circulation intralignagère des seigneuries au sein d'un réseau de noblesse de robe, entre Pays de Loire et Ile de France, XVI^e-XVII^e siècles», communication présentée au colloque organisé par l'IDEP-LEST-GREQAM, Groupe de recherche «Dynamiques de proximité», Quatrièmes Journées de la Proximité, *Proximité, réseaux et coordination*, Marseille, 17 et 18 Juin 2004, Cédérom.

Cette étude permet de voir comment les acteurs utilisaient les ressources économiques que leur offrait l'organisation structurale de leur univers lignager (vaste parentèle bilinéaire articulée par la notion centrale d'allié). Ainsi, apparaissent en lumière les stratégies élaborées par les colignagers dans le domaine d'un marché de biens nobles particulièrement protégé par le droit coutumier parisien : les seigneuries. Celles-ci constituent au XVI^e siècle des biens collectifs à l'intérieur des lignées, qui donnaient chair aux solidarités familiales préférentielles et support aux flux financiers qui alimentaient la puissance de ces groupes lignagers. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, en raison de la modification du marché des offices d'une part et de la métamorphose de la transmission successorale en résultant d'autre part, ces seigneuries constituent des biens refuges dans un espace lignager transformé.

- (3) « Le moi sans qualités d'un magistrat parisien du XVIIe siècle. Les contradictions et paradoxes de l'état de grand officier de justice au XVIIe siècle », *Identités, appartenances, revendications identitaires*, M.

Belissa, A. Bellavitis, M. Cottret, L. Croq et J. Duma, Nolin, 2005, pp. 307-315.

L'analyse du testament atypique du président de la 5e chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, François-Ours Miron (+ 1670) fait valoir l'écart que dut assumer ce grand officier entre une réputation de magistrat intègre, faite de non-compromission et même de courage politique, et l'aveu d'escroqueries incessantes et astucieuses vis-à-vis de son entourage, justifiées par les énormes contraintes de la domination sociale. Un aphorisme pascalien peut nous donner la clef existentielle de la façon dont le président Miron put surmonter, à la veille de sa mort, les contradictions de son identité et de ses multiples appartenances.

- (4) « Couple en procès sous Louis XIV : plaidoirie judiciaire et lignes de fuite à l'aube du siècle des Lumières.», *Lignes de fuite. Lignes de suite, perspective*. Journées d'automne de la S.F.P.E.A. 2005 Actes publiés dans la *Revue de Psychiatrie et de Psychologie médicale*, janv. 2007, t. XI, n° 102.

Les mémoires judiciaires du XVIIIe siècle ont contribué par leur prolixité littéraire et leur succès à former une opinion publique friande d'affaires privées autorisant une critique sociale à usage politique. Une série de ces mémoires consacrées à une affaire de séparation entre deux époux issus de la noblesse de robe (1702-1709) montre comment une forme de guerre des sexes manifestée à la fin du règne de Louis XIV put donner un tour favorable à l'expression du féminin (le féminin comme ligne de fuite) -moment contre lequel a réagi plus tard le rousseauïsme pré-révolutionnaire.

« Le mari violent et la femme insoumise : entre conflits d'intérêts et théâtralité des genres, le procès Pommereu », *Epreuves de noblesses*, dir. R. Descimon et E. Haddad, Paris, Belles-Lettres, 2010, p. 125-152. Id Hal : HAL Id : hal-02917692, version 1

L'objectif de cette étude est double. A partir de 24 factums consacrés au procès en séparation (1702-1709) du maître des requêtes et intendant de justice Jean-Baptiste de Pommereu et de son épouse, la capacité des mémoires judiciaires à constituer des sources d'histoire est interrogée, dans un objectif d'histoire culturelle non découpée de ses enjeux matériels. C'est aborder le problème de la reconfiguration du social et du culturel par le judiciaire. Ensuite, l'affaire Pommereu est située dans son contexte familial et social, par le recours aux archives notariées, dont le contenu est confronté aux affirmations et allégations des factums. La séquence de séparation du couple Pommereu est remise en perspective dans la série de procès opposant divers membres de cette lignée les uns contre les autres entre la Fronde et le début du règne de Louis XV. Les énormes difficultés de la reproduction sociale de ces élites de la robe sont ainsi bien sûr mises en évidence ; la violence des rapports d'alliance, la conflictualité inter et intragénérationnelles font valoir le profond ébranlement du Pacte jadis institué en droit entre la monarchie et les familles de l' « État de justice », ainsi que la vigueur de l'expression subjective des rapports de genre.

- « Les tensions successoriales dans une famille de la robe parisienne au tournant des XVI^e et XVII^e siècles ». *La Justice des Familles, (Europe, XIV-XVIIIe siècles)*, actes de colloque de l'Université de Paris X-Nanterre, automne 2007, éditions de l'École Française de Rome, dir. par Anna Bellavitis et Isabelle Chabot, p. 115-124, 2011. Cette étude de cas concerne l'aire de la coutume de Paris et deux lignées alliées, formées dans la noblesse de service. Il s'agit d'étudier le règlement infrajudiciaire de deux successions collatérales intervenues en l'absence d'héritier direct, dans un système de parenté dominé par le cognatisme à inflexion patrilineaire. Bien que le testament ne soit pas déterminant en pays de droit coutumier, voilà des cas où il a joué un rôle fort pour orienter la transmission bilinéaire des biens, en s'appuyant sur des donations mutuelles entre vifs. La séquence conflictuelle s'ouvre au moment où les cohéritiers choisissent leur qualité d'héritier vis-à-vis du patrimoine. Le testament et son exécuteur jouent un rôle d'arbitrage fort, qui s'articule à la cession de seigneuries qui proviennent des familles des épouses. L'affrontement successoral réglé permet aussi de renégocier les différentes positions de chacun dans la parenté.

- « L'honneur de la noblesse de service selon le jurisconsulte Jacques Leschassier (1550-1625) », actes du colloque *Penser et vivre l'honneur à l'époque moderne*, aut. 2008, dir. Hervé Drevillon et Diego Venturino (Université de Metz), éditions des Presses Universitaires de Rennes, p. 161-173, 2011.

- « Un divorce à la française ! Factums et scandale conjugal dans la haute robe parisienne à la fin du règne de Louis XIV », Actes du colloque *La Médiation de la vie privée, XVI^e-XX^e siècle*, organisé par Agnès Walch, Université d'Artois-Arras, oct. 2010, Presses de l'Université d'Artois, p. 163-176, 2012. Le procès Pommereu (1704 - 1709) opposa un intendant disgracié, membre de la haute magistrature parisienne, Jean - Baptiste de Pommereu, à son épouse, issue de l'entourage financier de Colbert. L'enjeu explicite du procès était la séparation de biens et de corps demandée à la

justice royale par Mme de Pommereu, en suite d'un conflit de transmission de ses biens propres. Mais cet enjeu se situe aussi plus symboliquement dans la construction des réputations opérée par un procès qui a scandalisé. Des factums fleuves ont médiatisé de façon romancée et littéraire ce procès entre époux de l'élite de la noblesse de robe, factums repris et imités par les sentences des juges (sortant de leur réserve habituelle et leur amour de la « forme brève »). Ces écrits surabondants attestent de la publicité donnée alors à ce que l'on peut appeler une *affaire*, qui s'alimentait de l'exposition de la conjugalité de la haute robe dans des aspects convulsifs et même sadiens avant l'heure. Le contenu et la stratégie de communication de quelques uns de ces factums sont ici examinés ; parfois écrits à la 1^{ère} personne du singulier, ceux-ci anticipent la forme de la confession sincère qui fera fureur dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Vie privée étalée publiquement ou vie jadis publique dont le retrait dans le privé s'effectue dans l'ambivalence ?

- « Qui inspire qui ? Masculin et féminin dans la vie de l'esprit », *Le bon historien doit savoir faire parler les silences. Mélanges en la mémoire de Thierry Wanegffelen*, réunis par Fabien Salesse, Toulouse, éditions La Méridienne, 2012, p. 31-52. ISBN : 978 2 7056 8217 0 ;

- « Fondations funéraires parisiennes et modes d'intégration dans la parenté de la Capitale « XVI^e - XVIII^e siècles », article écrit en collaboration avec Martine Bennini, actes du colloque de l'Université de Laval (Québec), *Les Histoires de Paris (XVI^e-XVIII^e siècles)*, dir. Thierry Belleguic et Laurent Turcot, éditions Hermann, 2012, p. 217-237.

- « La rhétorique du ravisement amoureux au XVII^e siècle ; une casuistique à quel usage sociale ? », actes du colloque de la SFPE-AT, association professionnelle, *Le ravisement*, Journées d'automne des 24 & 25/11/2012, Revue de la SFPE-AT, 2013.

- « Les factums dans la procédure civile, d'après un procès en séparation de couple (1704 – 1709) », communication présentée au colloque « Découverte et valorisation d'une source judiciaire méconnue, les factums ou mémoires judiciaires », 7/06/2012, textes réunis par J. Vendrand-Voyer, faculté de droit de Clermont-Ferrand, *La Revue du centre Michel de L'Hospital*, UDA, 2013/3, p. 67-79, publication en ligne, adresse URL : http://droit.uclermont1.fr/uploads/sfCmsContent/html/1094/LA%20REVUE%203_FACTUM.pdf.

- « Procédure civile de séparation en haute robe parisienne à la fin du règne de Louis XIV », *Couples en justice*, Claude Gauvard et Alessandro Stella éd., Paris, Publications de la Sorbonne, 2013, p. 167-184.

La justice du roi de France s'est peu à peu emparée des causes de séparation matrimoniales, de domicile et de biens. Le cas de l'action en justice (1704-1709) intentée devant le Parlement de Paris par Mme de Pommereu, épouse d'un intendant disgracié, Jean-Baptiste de Pommereu, permet grâce à une documentation exceptionnelle (archives notariées, factums, archives judiciaires) de contextualiser ce procès. En résistant ses enjeux familiaux dans les difficultés de la transmission des positions sociales de leurs acteurs et les mutations de l'économie lignagère dont ils sont porteurs, l'analyse fait valoir la nouveauté et l'importance prise par l'expression en genre de ces problématiques dans le conflit de couple. La procédure accusatoire qui met aux prises chaque partie et médiatise ses plaidoiries en direction du public et des juges sert un dispositif judiciaire qui a sa propre logique de mise en forme des choses et permet un certain mode d'expression puis de résolution de la crise familiale vécue par les Pommereu.

- « De l'épée à la plume : l'itinéraire d'un noble déclassé mais non disgracié, Tristan L'Hermite (1601-1655) », *Lectures de Tristan L'Hermite*, dir. Mathilde Bombart, Presses Universitaires de Rennes, coll. "Didact Français", 2013, ISBN 978-2-7535-2816-1, p. 29-47.

-« Unités et propriétés du corps-organes à l'époque moderne », Stéphanie Chapuis-Despres, Cécile Codet, Mathieu Gonod éd., *Le corps et ses représentations : des liaisons coupables ?*, Paris, L'Harmattan, 2014 , ENS Lyon, p. 29-45. N° ISBN : 978-2-343-04524-5

- « The search for Parents in Tristan L'Hermite, 1601-1665 », Forum : Self, Family, Religion and Society : new directions in *l'Histoire Moderne* in France, *French Historical Studies*, 38/4, oct. 2015, 549-565. DOI 10.1215/00161071-3113791. Traduction : David Moak.

Comment apprécier la façon dont étaient vécues leurs relations familiales par les membres de la petite noblesse provinciale française en crise au cours de la première moitié du XVII^e siècle ? L'écrivain Tristan L'Hermite livra dans l'un des premiers roman français écrits à la première personnes, *Le Page Disgracié* (1642) un récit de ses origines familiales un récit que l'on peut comparer à l'étude des données tirées des actes de la pratique (actes notariés), pour ensuite les confronter aux figures tragique du théâtre de l'écrivain, notamment celles de la pièce *La Mariane* (1636). La caractérisation de sa situation en parenté – surtout face à ses père et mère –, le recours à la comparaison de ces données aux figures littéraires paternelles et maternelles de son œuvre afin de décrire, analyser et comprendre les caractéristiques de sa position dans l'ensemble familial dont il dépendait permettent de voir de quelle façon l'activité littéraire lui permit à la fois de travailler cette position, et de participer à l'élaboration de nouveaux modèles familiaux littéraires. Il s'agit de contribuer ainsi à l'écriture d'une histoire sociale de la subjectivité.

- « Ein adeliges Beamtepaar vor Gericht : der Einsatz von Kapitalsorten im Eheverfahren zur Trennung von Tisch und Bett am Ende der Regierungszeit von Ludwig XIV », volume coordonné par Andrea Griebsebner et Georg Tschannent : Streitpaar. Verfahren in Ehesachen, herausgegeben vom Institut für die Erforschung der Frühen Neuzeit, *Frühneuzeit-Info*, Jahrgang 26, 2015, p. 95-103. Traduction : Oliver Gleich.

- « Les relations entre frères et sœurs en système coutumier parisien, dans le milieu des officiers : de la solidarité au conflit structurel, XVI^e-XVII^e siècles », actes du colloque *Frères et sœurs du Moyen-Age à nos jours*, Fabrice Boudjaaba, Christine Dousset et Sylvie Mouyssat éd., Berne, Peter Lang, Population, famille et société, v. 22, 2016, p. 303-324. ISBN : 978-3-0352-0345-5

- « Un généalogiste intégral : Jean-Baptiste L'Hermite (1610 – 16 ?) », actes du colloque *L'entreprise généalogique: pratiques sociales et imaginaires en Europe (XVe-XXe siècle)*, Paris, 26-27/11/2014, Stéphane Jettot et Marie Lezowski, Peter Lang, 2016.

-« Women, wives of high and medium-ranking officers in Ile-de-France at the turn of the seventeenth and eighteenth centuries: what economic agency? » « Femmes, épouses en Ile de France au tournant des XVII^e siècle et XVIII^e siècles : quelle agentivité économique ? », *NORTH vs SOUTH, Gender, Law, Economy in Early Modern and Modern Europe (15th-19th c.)*, *Nord vs Sud ? Genre, droit et économie dans l'Europe moderne (Xve-XIXe siècle)*, Anna Bellavitis et Béatrice Zucca Micheletto (GRHIS), Routledge, 2018, p. 136-148. ISBN 978-1-138-571-8

The question of feminine agency has been converted by new practices within judicial ways, during the mid XVIIth and XVIIIth centuries. During the XVIth century, Parisian custom was helpful for women, especially urban spouses of officeholders, for these women could become richer during their marriage : with their dowry, they could also receive a part of family inheritance ; after their husband's death, widows without any child could share the community of assets. All this has promoted a strong economic collaboration in kinship between collateral parents. Such collaboration was progressively modified in the way of a transformation of objectives of familial transmission, more and more unequal, according to the order of birth and sex. Some micro history approach could help us to go further understanding why marital separations seemed simultaneously increased ; and why did women claim for it. Thus, a case study (1704-1709) of marital separation taken in the Pommereu lineage shows some features of transforming women rights. Absence of community of assets ; atypical clauses of marriage contracts ; differences of interpretations in the use of domestic economy : all this went on use new definition of the women propriety. Judicial debates and court decisions joined to transformations of practices in domestic economies allowed some affirmation of a new feminine agency, which also lied on new competences, especially those which came from financial environment, as it has here been shown in the case of a widow, Mrs Johin, who managed for consolidating the Pommereu house's economy.

- « Système de parenté et acteur : quelles médiations ? », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* [En ligne], 19 Bis | 2018, mis en ligne le 10 juin 2018, consulté le 25 août 2018. URL : <http://journals.openedition.org/acrh/8611>; DOI : 10.4000/acrh.8611

- « La condition de cadet dans des temps difficiles : Jacques de Bérulle († 1704), une expérience de reclassement social ? », Jean-François Chauvard, Michèle Barbot éd., *L'expérience du déclassement social. France-Italie, XVIe-premier XIXe siècle*, Publications de l'École française de Rome, 2021. pp.237-262

Les Bérulle ont constitué un lignage un peu particulier de la noblesse de robe du XVIIe siècle. Leur parcours lignager, centré autour d'un de leurs fils puinés, Jacques, au tournant du siècle, fait l'objet de cette étude. Alors que sa formation sociale connaissait des difficultés liées à la dévalorisation des charges, Jacques épousa des professions multiples. A travers les activités de courtois qu'il poursuivait en fait, dont quelques opérations sont présentées ici, il s'agit de comprendre comment se sont articulées les nécessités de l'économie domestique aux possibilités et aux difficultés suscitées par la dynamique d'emprunts de la monarchie en guerre et quels ont été les effets comptables et matériels de cette mutation financière. Jacques de Bérulle apparaît comme un caméléon social nouant des solidarités à partir de champs professionnels tels que celui du monde judiciaire, qui reçoivent une traduction matrimoniale : les alliances qui en résultent ont facilité la pénétration de son lignage par le monde des financiers.

- « Les plaidoyers judiciaires en Europe », avec Inés Gomez, *Plaidoyers judiciaires en Europe : objets, actions*, dossier dirigé par Claire Chatelain et Inès Gomez, *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique* - n° 39-40 - 2019-2020, p. 15-24.. Adresse URL : <https://univ-droit.fr/recherche/portail-de-la-recherche/revue-d-histoire-des-facultes-de-droit-de-la-culture-juridique/11220-sommaires-de-la-revue-rhfd>. Id HAL : halshs-01891207, v1
- Envisager une histoire sociale et culturelle de la circulation des plaidoyers judiciaires en Europe (XVIe–XIXe siècles), *Ibid.*, p. 95-114. Id Hal : [hal-03920739](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03920739), v1
- Le « je » féminin en procédure civile : un cas du début du XVIIIe siècle, *Ibid.*, p. 249-264. Id Hal : [halshs-01895620](https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-01895620), v1
- « Comment peut-on divorcer avant le xixe siècle ? », en collaboration avec Carole Avignon (Angers) et Camille Noûs (Cogitamus), numéro thématique, *Divorcer ? Les séparations matrimoniales en Europe. Antiquité, période moderne, Révolution*, dans *Genre & Histoire*, 2021/28.Id Hal : hal-03508053, v1
- « Quelques cas de séparation pour adultère entre XVI^e et XVII^e siècles : arguments et enjeux », en collaboration avec Raphaëlle Lapôtre (Condorcet) et Camille Noûs (Cogitamus), 27/11/2019, numéro thématique, *Divorcer ? Les séparations matrimoniales en Europe. Antiquité, période moderne, Révolution*, dans *Genre & Histoire*, 2021/28. Id Hal : hal-03509662, v1
- A partir d'études de cas centrées sur des demandes de séparation de couples par le moyen judiciaire de l'adultère masculin ou du concubinage aux XVI^e et premier XVII^e siècles, cet article mène une comparaison entre deux types de juridictions compétentes pour ce chef, l'une laïque et royale, l'autre ecclésiastique ; et deux types de procédures, l'une accusatoire et l'autre inquisitoire. Pour les premières, l'accusation d'adultère renvoie à plusieurs séries de manquements du mari qui sont d'ordre sexuels, génératifs, économiques et patrimoniaux mais aussi, moraux et politiques. Dans les secondes, la mise en défaut est d'ordre formaliste et de contrevérence à l'ordre sacramental, à l'exclusion d'autres considérations. Les cas soumis à l'examen judiciaires montrent de leurs côtés des pratiques de couple non conformes aux normes officielles.
- « ¿Libelo o factum? disposiciones jurídicas y prácticas de escritura judicial en el siglo xvii. EL CASO de Guy Patin », tr. fr. : « Libelle ou factum ? Dispositions juridiques et pratiques d'écriture judiciaire (Guy Patin, XVII^e siècle) », Inés Gomez éd., *Del estrado a la imprenta. Publicación y circulación de alegaciones jurídicas en el Antiguo Régimen*, Grenade, éd. Comarès, 2022. Id Hal : hal-03921148, v1.
- « Judicial separation and their material effects in France during the XVIth and XVIIth centuries », *Gender and Divorce in Europe: 1600 – 1900. A Praxeological Perspective*, Andrea Griesebner and Evdoxios Doxiadis éd., London, New York, Routledge, 2023.ISBN 9781032369327. Lien présentation :

<https://www.routledge.com/Gender-and-Divorce-in-Europe-1600-1900-A-Praxeological-Perspective/Griesebner-Doxiadis/p/book/9781032369327>

- « Le don d'objets dans les testaments de femmes parisiennes (XVIe-XVIIIe siècles) », *Bulletin de l'AHMUF*, n° 43, 2023. <https://journals.openedition.org/bahmuf/284>. Id Hal : hal-03921101, v1
- « Entretien avec Françoise Zonabend », rubrique Itinéraire, resp. de publication : Ulrike Krampl, *Genre & Histoire*, n° 32. [Entretien avec Françoise Zonabend "Introduction générale"](#), avec Inés Gómez González, **Plaidoyers judiciaires et usages de l'Etat (XVIe-XIXe siècles*)*, éd. avec Inés Gómez González, ouvrage issu du projet émergent CNRS JAEE, Paris, Classiques Garnier, 2025, p. 7-34 .
- "La défense judiciaire civile au sommet de l'État monarchique : les factums de Louis Sylvestre de Sacy, avocat au Conseil du Roi (second XVIIe-premier XVIIIe siècles)", *Plaidoyers judiciaires et usages de l'Etat (XVIe-XIXe siècles)*, éd. avec Inés Gómez González, ouvrage issu du projet émergent CNRS JAEE, Paris, Classiques Garnier, 2025, p. 187-223.
[Plaidoyers judiciaires et usages de l'État - \(Europe, xvie-xixe siècle\) - Résumés](#)
- "Introduction générale", avec Inés Gómez González, *Ibid.* p. 7-34 .
[Plaidoyers judiciaires et usages de l'État - \(Europe, xvie-xixe siècle\) - Résumés](#)

Numéros de revues :

- *Plaidoyers judiciaires en Europe : objets, actions*, dossier dirigé par Claire Chatelain et Inés Gomez, *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la culture juridique* - n° 39-40 - 2019-2020. Adresse URL : <https://univ-droit.fr/recherche/portail-de-la-recherche/revue-d-histoire-des-facultes-de-droit-de-la-culture-juridique/11220-sommaires-de-la-revue-rhfd>
- *Divorcer ? Les séparations matrimoniales en Europe. Antiquité, période moderne, Révolution*, dossier réuni par Carole Avignon, Claire Chatelain et Camille Noûs, *Genre & Histoire*, 2021/28. Adresse URL : 28 | Automne 2021 (openedition.org). Adresse URL : <https://journals.openedition.org/genrehistoire/6446?lang=en>

Site projet « Justice, Action, Ecritures, Etats (XVIe-XIXe siècles) »

- Carnet Hypothèses du projet JAEE, webmaster : Antoine Fersing, docteur membre associé UR 3400 ARCHE, université de Strasbourg. <https://jaee.hypotheses.org/>

- Ouvrages en préparation et/ou en cours de publication :

- *Un procès de séparation de couple devant le parlement de Paris (1704-1709) ; processus et enjeux de la désunion dans la haute magistrature*, ouvrage en préparation issu de la HDR, PUR.

- Comptes-rendus et notes critiques :

- Compte-rendu de lecture : Karine Lambert, *Itinéraires féminins de la déviance. Provence 1750-1850*, coll. « Penser le Genre », Aix, Presses Universitaires de Provence, 2012, 311p. N° ISBN : 978-2-85399-825-3, revue XVIIIe siècle.
- Margareth Lanzinger, Gunda Barth-Scalmani, Ellinor Forster, Gertrude Langer-Ostrawsky. *Heiratsverträge der Neuzeit im europäischen Vergleich*, L'Homme Archiv 3, Böhlau Cologne, Weimar, Vienne, 2010, 530 pages. Glossaire, index, cartes, planches en couleurs, publié dans *Genre & Histoire*, n° 11, automne 2012.

- Compte-rendu et discussion d'ouvrage : Coline Cardi, Geneviève Pruvost dir., Préface d'Arlette Farge, *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012, 442 p., bibliographie générale, index de sigles, n° ISBN : 978-2-7071-7296-9, publié par *Genre & Histoire*, n° 14, printemps 2013. Nouvelle publication par
- Compte-rendu de l'ouvrage de Jérôme Luther Viret, *La famille normande. Mobilité et frustrations sociales au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2013, préface de Gérard Béaur, 431 p., pièces justificatives, pas d'index, publié par la revue *Histoire & Sociétés rurales*, 2014/2, v. 41.
- Compte-rendu de l'ouvrage de Stéphane LAMOTTE, *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIIIe siècle*, pr. de Joël Fouilleron, Aix-en-Provence, PUP, coll. « Le temps de l'histoire », 2016, 305 p., publié par la revue *Annales de Démographie Historique*, 2016/2 (n° 132).
- Note de lecture : *Les recueils de Plaidoyez à la Renaissance*, études réunies et publiées par Géraldine Cazals et Stéphan Géoget, Cahiers d'Humanisme et de Renaissance n° 147, Genève, Droz, 2018, 330 p. Numéro ISBN : 978-2-600-05814-8, *Revue des facultés juridiques et de la culture juridique*.
- Victoria Vanneau, *La paix des ménages. Histoire des violences conjugales, xixe-xxie siècle*, Paris, Anamosa, 2016, 363 p. ISBN : 979-10-95772-01-9, publié par *Genre et Histoire*, n° 25, printemps 2020.
- Jeanne-Marie Jandeaux, *Le roi et le déshonneur des familles. Les lettres de cachet pour affaires de famille en Franche-Comté au XVIIIe siècle*, Mémoires et documents de l'école des Chartes, 104, Paris, Ecole des Chartes, 2017, 533 p., ISBN : 978-2-35723-087-3, *Annales de Démographie Historique*.

Annexe :

Résumé de l'ouvrage *Chronique d'une ascension sociale. Exercice de la parenté chez de grands officiers parisiens (XVI^e-XVII^e siècles)*, éditions de l'EHESS, 2009, issu de la thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur de l'EHESS, préparée sous la direction de M. Robert Descimon et soutenue le 14 décembre 2001 : *La famille Miron. Parentés, politique et promotion sociale (XVI^e-XVII^e siècles)*

Soit au départ une lignée d'émigrés catalans, dont des bribes documentaires livrent les traces d'un destin atypique : d'abord, l'histoire d'une brillante réussite sociale amorcée par Gabriel Miron, médecin de la reine Anne de Bretagne, dont les descendants se fixent à Tours puis à Paris, en y occupant des fonctions municipales et en s'intégrant aux parentèles des personnels de robe qui travaillent au service du roi. Le passage des charges curiales aux offices de justice et de finances est effectué à la fin du XVI^e siècle. Ultra fidèles des Valois, les nombreux frères Miron occupent diverses positions politiques aux fonctions éminemment stratégiques pendant les guerres de religion (commission pour l'application des édits de pacification : Gabriel Miron + 1572 ; pour l'Extraordinaire des finances : Robert I, intendant des finances + 1589, et son frère François ; pour des négociations informelles entre factions rivales : Marc I, premier médecin du roi Henri III ; haute magistrature urbaine à Paris entre Ligue et Fronde : François II, + 1609, et son frère Robert II, + 1641 ; dignité épiscopale dans une ville ligueuse : Charles, évêque d'Angers, + 1628).

La branche aînée et parisienne atteint ainsi son apogée sous le règne des premiers Bourbons, tandis que l'unique lignée cadette survivante, plus directement touchée par le changement de dynastie royale, doit s'éloigner des offices et se replier sur une «vie noble» assez chiche. Leurs cousins, épris de la grandeur attachée aux offices de Cours souveraines, ne s'avouant pas battus, s'engagent dans la Fronde, quittes à y perdre la vie, ou à en payer les fruits d'une victoire à la Pyrrhus (un office ruineux de président au Parlement). Il s'agit là d'un chant du cygne lignager, précédant une extinction démographique, précipitée par des conflits familiaux d'une exceptionnelle âpreté.

Si une première partie s'attache de cette manière à retracer l'itinéraire de chacun des acteurs d'une «saga» familiale riche et méconnue, qui fut liée aux destinées de la monarchie durant le tournant critique de la première modernité politique, une seconde partie plus thématique s'efforce d'en analyser les ressorts collectifs. Dans une perspective anthropologique, il a fallu alors comprendre, grâce au dépouillement des actes de la pratique, ce qui structurait de génération en génération le corps familial : choix d'alliances et échanges matrimoniaux, ayant comme supports les éléments patrimoniaux (offices et seigneuries) qui définissent la dignité de la noblesse de robe et en ramassent la puissance économique. A cet égard, dans le processus d'agrégation des lignées «nouvelles» aux familles plus anciennement promues par le service du roi, l'hypogamie féminine semble jouer, jusqu'au XVII^e siècle, un rôle crucial. En ont été alors explorés les différents aspects (figures d'alliances) afférant à la construction de la parenté (qui est un processus d'élaboration du social). Ces éléments constitutifs d'un ordre familial sélectif et intégrateur sont mis à mal par la vénalité ouverte des offices qui, à partir des années 1580-1600, fait enchérir le prix des charges et favorise leur transmission patrilignagère et dynastique, -au détriment des solidarités intralignagères- et modifie, plus spécifiquement, le rôle des femmes, autrefois agents actifs de la collaboration entre alliés. Simultanément, au cours du XVII^e siècle, l'endogamie familiale et socioprofessionnelle (isogamie) se renforce et va de pair avec une concentration patrimoniale sans précédent, qui repose sur l'accentuation de la primogénéiture masculine et privilégie le recours aux fidéicommis (procédé de substitution successorale), au détriment du partage successoral coutumier.

Une troisième partie examine le mal-être collectif issu de ces métamorphoses auxquelles n'ont pu s'adapter les Miron. Si les échéances successoriales avaient toujours constitué des moments de grande instabilité et de modification des dynamiques de fronts de parenté, ces tensions cathartiques, résolues, étaient les transferts d'une génération à l'autre. La fondation de lieux de référence identitaire (maisons urbaines et sépultures urbaines) permettaient l'enracinement d'un être collectif, désormais bousculé par le recentrage de l'individu sur lui-même, encouragé par l'évolution des représentations religieuses et de la culture juridique et politique. Des crises répétées, d'une rare violence, déchaînent les Miron contre leurs alliés et attestent, à la fin du XVII^e siècle, d'une tension exacerbée entre honneur de la maison et honneur de la personne, génératrice de turbulences qui hâte le déclin et l'extinction de la lignée : à l'aube du XVIII^e siècle, il ne reste qu'un représentant mâle d'une famille qui avait été foisonnante un siècle plus tôt. Encore doit-il renoncer à tout ce qui avait fait le lustre des siens, en bradant offices et seigneuries. La mise en question de cet échec a guidé l'ensemble de la recherche, dans un souci de contribution à l'histoire sociale des élites de la période moderne, et des formes de leur légitimité politique.

Les sources ont été variées, imprimées ou manuscrites -dont un fonds d'archives privées à Orléans- mais l'essentiel en a été constitué par les actes notariés du très riche Minutier Central de Paris.

L'intérêt inépuisable de ces archives provient du fait qu'elles fixent non seulement les moments cruciaux de la constitution et du réagencement continual des patrimoines familiaux, mais que leurs rédacteurs, les notaires consignent parfois des données excédant le cadre d'ordinaire formaliste de leurs actes. Ce sont alors -chose étonnante- les négociations entre les différentes parties, qui ont été transcrites, restituant les discussions relatives à la position de chacun dans la parenté. L'argumentaire juridique puise dans les ressources, subtiles et complexes, déployées par les dispositions du droit coutumier.

Mais ensuite -de façon plus surprenante encore-, les actes des praticiens du Châtelet peuvent garder la trace de violents épisodes conflictuels (menaces de mort, enlèvements, discordes hystériques), lors desquels les Miron et leurs alliés, plus proches des Atrides qu'il n'y paraissait, ont trouvé un lieu neutre pour épancher leur fureur ou fourbir d'éventuelles ripostes. Finalement, c'est à une véritable crise d'intégration de l'institution familiale, advenant durant la seconde moitié du XVII^e siècle, que ces actes notariés ont permis d'accéder, révélant ce que des sources *a priori* ternes et austères n'auraient pas laissé présager de prime abord - une histoire sur le vif.

